

intempéries et heures supplémentaires

Par macaronette, le 05/06/2019 à 20:19

bonjour

actuellement salarié dans les travaux publics et aux 35h, je fais régulièrement des heures supplémentaires.

lorsqu'il ne fait pas beau mon patron me met en intempéries (j'y cotise) mais à la fin du mois, plutôt que de me compter 14h d'intempéries par exemple, Il me déduit 14h de mes heures supplémentaires. Du coup je cotise pour les intempéries mais je n'en ai jamais puisqu'il me les déduit de mes heures supp.est-ce légal?

en attente d'une réponse

bien cordialement